

OCCITANIE**LA RÉGION**Pyrénées
Méditerranée

Montpellier, le 07/03/2017

Carole DELGAAncienne ministre
Présidente**NOS REF** : CD/SM/SM/ELJ/LD- N° 0301/2017**AFFAIRE SUIVIE PAR** : Emmanuelle LAGANIER**CONTACT** : emmanuelle.laganier-jarne@laregion.fr ;

04.67.22.63.73

OBJET : Mise en œuvre des mesures CAB et MAB des PDR

Madame, Monsieur,

La Région Occitanie est aujourd'hui la première région bio en France avec près de 400 000 hectares au niveau régional. Elle a vu ces dernières années des surfaces en conversion exceptionnelles avec 68 649 hectares en 2015 et 76 447 hectares en 2016.

Cette dynamique sans précédent est un atout majeur pour notre région et nous positionne clairement comme une région qui compte en matière d'agriculture au niveau national.

Je me félicite de cette croissance forte qui montre que nos agriculteurs savent évoluer et se positionner sur des marchés nouveaux et porteurs.

Avec 104 millions d'euros de FEADER, et 27 millions supplémentaires des Agences de l'Eau en 2015, consacrés aux mesures de Conversion à l'Agriculture Biologique (CAB) et de Maintien à l'Agriculture Biologique (MAB) sur l'ensemble de l'Occitanie, la Région a choisi de soutenir fortement le développement de l'agriculture biologique sur le territoire régional.

Mais la dynamique de conversion a aujourd'hui une incidence concrète sur la maquette FEADER des 2 Programmes de Développement Rural (PDR) Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et engendre un déficit attendu de plusieurs dizaines de millions d'euros.

En 2017, la Région renouvelle et amplifie son soutien à l'agriculture de notre région en augmentant son budget dédié à l'agriculture de 40 %. Un effort particulier a été consenti pour les filières d'élevage (60 %) qui traversent une crise importante.

HÔTEL DE RÉGION**Toulouse**

22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9

Tél. 05 61 33 50 50

www.laregion.fr**Montpellier**

201, av. de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 22 80 00

www.laregion.frAvec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

La Région démontre ainsi sa détermination à poursuivre son soutien important au service du développement de l'agriculture de notre région.

J'ai également décidé de redéployer en 2017 29 millions d'euros de FEADER pour permettre la poursuite de la programmation des mesures CAB et MAB. C'est un effort exceptionnel qui montre ainsi l'engagement total de la Région dans le soutien à la filière.

Mais cet effort sans précédent et unique au niveau national ne sera pas suffisant. Nous sommes aujourd'hui contraints avec l'Etat de prendre des mesures complémentaires de plafonnement pour assurer la poursuite de la programmation de ces mesures.

Dans ce cadre, le montant maximum de CAB par exploitation sera fixé dès 2016 à 15 000 €. La MAB sera maintenue et d'un montant maximum de 5 000 € à partir de la campagne 2016.

La Région démontre ainsi sa volonté et son attachement à ses mesures essentielles pour soutenir l'agriculture biologique.

Il sera cependant nécessaire de rechercher des financements complémentaires notamment dans le cadre du 1^{er} pilier de la PAC pour pérenniser de façon définitive le dispositif.

La Région poursuivra donc son engagement dans les discussions au niveau national pour assurer un soutien complet de l'agriculture biologique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the name Carole DELGA.

Carole DELGA